

LE Sommet



Septembre 2017

Concours de desserts d'antan



p. 30

Élections municipales : en route vers le 5 novembre



p. 8 et 9

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 4 Vie municipale en bref
- 6 La rubrique de la mairesse
- 7 L'urbanisme vous informe
- 12 Programmation loisirs
- 29 Vie paroissiale
- 30 Bibliothèque Aux Sources

les journées de la culture

Les sentiers de la Culture

de Saint-Ferréol-les-Neiges

60^e anniversaire
du Cercle de Fermières de
Saint-Ferréol-les-Neiges



Le dimanche
1^{er}
octobre

Prestations musicales
découvertes

Expositions d'artistes
et d'artisans d'ici

Belles rencontres
et partage

Démonstrations
et plus!



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

SIMON THÉBERGE (directeur de l'urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur en bâtiments) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARIE-ANDRÉE BÉLANGER (secrétariat) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

2 OCTOBRE, 20 h - 13 NOVEMBRE,
20 h - 4 DÉCEMBRE, 20 h

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI ET MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Séance spéciale : 6 SEPTEMBRE, 19 h

Séances régulières :

26 SEPTEMBRE, 19 h (dépôt documents avant le 19 septembre)

31 OCTOBRE, 19 h (dépôt documents avant le 24 octobre)

21 NOVEMBRE, 19 h (dépôt documents avant le 14 novembre)

Dates du scrutin

29 OCTOBRE : 12 h à 20 h

Vote par anticipation (Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1)

5 NOVEMBRE : 10 h à 20 h

Scrutin (Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1)

Bibliothèque

Heures d'ouverture:

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 et
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions via la plateforme

Qidigo : dès 8 h 30 le mardi

5 septembre et jusqu'au vendredi
8 septembre

Écocentre

(situé au 4054 ave Royale)

Jusqu'au 16 septembre

Jeudi et vendredi de 10 h à 16 h

Samedi de 9 h à 17 h

Du 21 septembre au 11 novembre

Jeudi et vendredi de 11 h à 16 h

Samedi de 10 h à 16 h

Du 17 novembre au 2 décembre

Vendredi de 11 h à 16 h

Samedi de 10 h à 16 h

Le Sommet

Conception et mise en page:

Mélanie Grenier

Impression (1825 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE

SECTEUR EST : TOUS LES MERCREDIS

SECTEUR OUEST: TOUS LES LUNDIS

À PARTIR DU 25 SEPTEMBRE

À TOUTES LES 2 SEMAINES

COLLECTE DES
ENCOMBRANTS (MONSTRES)
LE 31 OCTOBRE



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

11 SEPTEMBRE - 25 SEPTEMBRE - 9 OCTOBRE - 23 OCTOBRE -

6 NOVEMBRE - 20 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE - 18 DÉCEMBRE



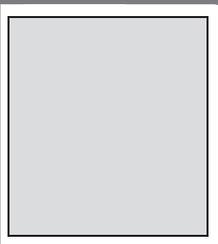
Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
sflnmaire@icloud.com



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973
sflnd1@icloud.com



Conseiller district #2
Poste vacant



Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557
sflnd3@icloud.com



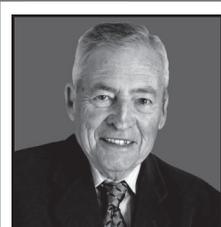
Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059
sflnd4@icloud.com



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260
sflnd5@icloud.com



Robert Paquet, conseiller district #6
Tél. : 418 826-2477
sflnd6@icloud.com



Numéros utiles

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1-877-346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2507

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

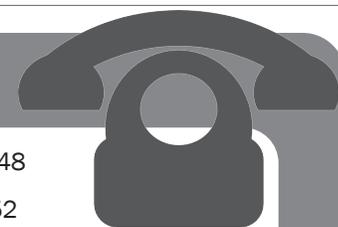
Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré : info@ecolemusiquebeaupre.com



Vie municipale en bref

Rang St-Nicolas

En 2017, la municipalité refait une nouvelle partie du rang St-Nicolas. Les travaux consistent à :

- Excaver le rang sur une profondeur de 60 centimètres;
- Installer des drains sous la fondation;
- Recharger le rang avec du sable et du gravier;
- Refaire les fossés
- Refaire le pavage

Les travaux commencent un peu après le premier détour du rang St-Nicolas pour se rendre une centaine de mètres après la station de pompage. C'est donc un kilomètre de route qui sera remis à neuf. La municipalité dispose d'un budget de 680 000 \$ pour ces travaux.

Il s'agit de la troisième intervention effectuée par la municipalité dans ce rang au cours des quatre dernières années. En 2013, elle avait réalisé une première phase partant de l'intersection de l'avenue Royale pour se rendre à l'endroit où

les travaux se sont amorcés cette année. Ce projet, qui bénéficiait d'un budget de 235 250 \$, couvrait un tronçon de 325 mètres. L'an dernier, une deuxième phase a été réalisée. Les travaux ont débuté en front du 1094, rang St-Nicolas et se sont terminés passé l'intersection du chemin des Trois-Castors, soit une distance de 530 mètres. Ainsi, sur les 4,03 kilomètres de route pavée du rang St-Nicolas, la municipalité en aura refait près de la moitié, soit 1.86 km en 4 ans.

Rue du Faubourg

Dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence Canada Québec (TECQ), la municipalité s'est vue octroyer un montant de 1 142 071 \$, réparti sur 5 ans. Cette somme doit être utilisée suivant un ordre de priorité établi par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. La municipalité a la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20 % de la somme pour réaliser des travaux admissibles de son choix, sans tenir

compter de l'ordre de priorité. Cependant, cette somme a déjà été investie dans la réfection de rangs. La municipalité a également engagé d'autres sommes pour réaliser son plan d'intervention et faire des améliorations sur son réseau d'aqueduc (i.e. débitmètres).

Il reste donc une somme de 523 700 \$ qui est toujours disponible. Cette dernière est investie dans la réfection d'une partie

de la rue du Faubourg, soit la section située entre le 213 et le 346 rue du Faubourg. Suivant le plan d'intervention, cette section a été identifiée comme étant celle qui devait être privilégiée pour y remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout. Les travaux ont débuté en août et devraient être complétés à la fin du mois de septembre. Suite à un appel d'offres, le contrat a été octroyé à Dénéigement Daniel Lachance Inc., pour un montant de 773 027.51 \$.

Échos de la MRC

Fonds de développement régional

La MRC de La Côte-de-Beaupré a accepté

- De contribuer, pour une somme de 15 750 \$ à la réalisation d'une étude de signalisation du sentier Mestachibo et à la réfection de l'escalier de la Chute Jean-Larose;
- De contribuer, pour 10 000 \$, à la tenue du Rodéo Mont-Sainte-Anne qui s'est tenu du 20 au 23 juillet 2017;
- De verser 50 000 \$ au projet «La Grande Ferme : Mettre le passé au présent»;
- D'accorder une contribution maximale de 25 000 \$ à la ville de Beaupré pour l'actualisation de l'étude existante portant sur l'implantation d'une piscine régionale.



Parc du Faubourg Olympique

Depuis le temps que le projet d'aménagement du parc du Faubourg Olympique est dans l'air, la première phase est finalement amorcée. Cette phase comporte trois volets :

- Voie d'accès et stationnement
- Bâtiment de service
- Aménagement du terrain

Les travaux d'aménagement de la voie d'accès ainsi que du stationnement ont été réalisés en juillet. Ces travaux ont été effectués en régie interne par les employés municipaux, avec la contribution du promoteur. Ces aménagements ayant nécessité beaucoup de remblai, la pose du pavage est reportée à 2018 afin de laisser passer un hiver et que le remblai se compacte.

Pour la construction du bâtiment de service et les travaux d'aménagement du terrain, la municipalité est allée en appel d'offres. Les soumissions reçues pour le bâtiment ont largement dépassé le budget prévu. Les soumissions ont été annulées et la municipalité reprendra l'appel d'offres à l'hiver prochain en prévision de la construction en 2018. Entre-temps, les professionnels (architectes et ingénieurs) seront rencontrés pour revoir le concept.

En ce qui concerne l'aménagement du terrain, le contrat a été octroyé à Les Mains Vertes du Paysage Inc. et les travaux vont débiter sous peu et devraient être réalisés en deux ou trois semaines.

Pour cette première phase, le budget prévu est de 565 000 \$, dont 271 600 \$ provient du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase II. Le promoteur du développement contribue en biens et services pour l'équivalent de 20 000 \$ et la différence sera payée à même le Fonds de parcs et terrains de jeux de la municipalité.

Éventuellement, une seconde phase est appelée à être réalisée. Celle-ci comprendra l'aménagement d'un terrain de tennis, l'éclairage de la voie d'accès, du stationnement et du tennis, et l'installation de modules de jeux.

Concours œuvres d'art

Dans l'édition de juin du journal Le Sommet, les artistes résidents en permanence à Saint-Ferréol-les-Neiges étaient invités à sou-

mettre leur noms pour participer au concours du programme d'achat d'œuvres d'art.

Six artistes ont soumis leur candidature et lors du tirage au sort tenu lors de la séance ordinaire du 7 août dernier. C'est monsieur André Perreault qui a été choisi.

Marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges



Suite au succès de la première édition en 2016, le Marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges sera de retour cette année! Celui-ci se déroulera le dimanche 19 novembre 2017. Vous êtes un artisan ou un producteur et vous désirez venir y présenter et vendre vos produits?

Nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca ou par téléphone au 418-826-2253 poste 111.



FIN DE MANDAT

C'est la fin de ce mandat de 4 ans pour le conseil de Saint-Ferréol-les-Neiges. Le 5 novembre prochain, il y aura des élections municipales partout au Québec.

C'était pour moi une première expérience et l'appui que vous m'avez donné m'a permis de remplir ce mandat avec beaucoup de confiance.

Tout au long du mandat, il a fallu beaucoup d'énergie et d'échanges pour concilier les divergences entre les conseillers et faire avancer les dossiers. Est-ce que nous avons réussi? Pas toujours, j'en conviens. Avec des discussions éclairées et constructives autour des enjeux, une compréhension claire du rôle des élus et une vision partagée pour l'avenir de la municipalité, nous pourrions améliorer l'efficacité et l'harmonie au sein du conseil.

RÔLE D'UNE MUNICIPALITÉ

Le rôle des municipalités a beaucoup évolué avec les années. L'époque où l'on s'occupait essentiellement du réseau routier et des égouts est bien révolue. Les municipalités ont réclamé davantage d'autonomie et de reconnaissance. Aux tâches habituelles, se sont ajoutées des responsabilités en matière d'eau potable, de services aux citoyens en lien avec les loisirs et les saines habitudes de vie, des politiques visant le mieux-être des familles et des aînés. On s'occupe de nos déchets et de l'environnement dans le cadre de politiques gouvernementales. À défaut de tenir compte de ces nouvelles orientations et de se conformer aux exigences des gouvernements, on doit renoncer aux subventions ou aux redevances qui s'y rattachent. On voit bien que le monde change. La proximité que nous avons avec vous les citoyens, fait de

nous des interlocuteurs essentiels et les gouvernements en sont conscients. Notre rôle, c'est de trouver un équilibre entre la capacité de payer de la population, les services qu'elle veut se donner et les obligations accrues de la municipalité.

COMMENT RÉALISER TOUT CELA?

C'est le rôle des élus, avec leurs idées, leur engagement, leur écoute des citoyens et les informations qu'ils recueillent auprès d'autres élus, dans leurs échanges quotidiens et à l'occasion de formations, de colloques et de réunions formelles. Cela requiert beaucoup de disponibilité et d'énergie, car il y a bien plus que la séance réglementaire du conseil une fois par mois. Les rencontres préparatoires, les comités de travail sur des questions spécifiques, même s'ils ne sont pas obligatoires, sont essentiels pour permettre les discussions et les échanges. Ces rencontres sont généralement tenues en soirée.

Est-ce que c'est payant le rôle d'un élu? Non bien sûr. On ne vient pas en politique municipale pour le salaire. On ne calcule pas ce salaire à l'heure. C'est une fonction. Cela nous habite tout le temps. On le fait parce qu'on veut contribuer au bien-être de sa communauté, favoriser son développement, protéger son environnement, mais surtout parce qu'on aime les gens!

Au début de mon mandat, j'ai proposé de réduire les salaires des élus de 20% afin de les ramener au niveau de ceux de municipalités comparables. Cela a conduit certains élus à protester en se retirant de comités sur lesquels ils siégeaient. Est-ce que je le regrette? Pas du tout! Par contre, cela me porte à réfléchir à la façon de rémunérer les élus. En tant que préfet, je fais la même analyse au niveau de la MRC. Je préconise donc de rémunérer les élus en fonction de leur

implication. Un salaire de base moindre avec des allocations pour rémunérer la présence aux séances du conseil, caucus, séances extraordinaires, ainsi que la participation aux comités. Au final, la même masse salariale mais distribuée en fonction de l'engagement et de la disponibilité de chacun. Plusieurs MRC et municipalités fonctionnent déjà de cette façon.

M. Robert Pilote a annoncé qu'il ne compte pas se présenter à la prochaine élection. M. Pilote a rempli 3 mandats comme conseiller. Je veux souligner sa rigueur, son assiduité aux réunions et son travail constant dans le but de faire progresser la municipalité. Son intérêt pour les dossiers d'urbanisme et de l'eau potable a permis à la municipalité de se démarquer. Merci Robert pour toutes ces années au service de tes concitoyens.

M. Mark Cardwell et M^{me} Florence Beauvent ont démissionné en cours de mandat pour des raisons personnelles. Je les remercie du temps qu'ils ont donné et de leur implication.

Plusieurs projets sont en voie de réalisation, d'autres requièrent encore du travail. Si je suis réélue, je souhaite que tous les conseillers s'engagent avec ambition et une vision d'avenir pour le développement de notre belle municipalité.

La municipalité est en bonne santé financière, en croissance constante depuis les 10 dernières années. Les conditions sont réunies pour que cet essor se poursuive. Un beau défi!

Parise Cormier,

mairesse



Abri d'auto – Abri d'hiver temporaire

Sur un terrain, il est permis d'ériger un abri hivernal servant à abriter une voiture, un passage piétonnier, de l'équipement ou l'entrée d'un bâtiment, et ce du 1er octobre au 15 mai, sous réserve du respect des normes suivantes :

- le terrain est occupé par un bâtiment principal ;
- un abri hivernal peut être localisé dans toutes les cours ;
- en cours latérale et arrière, un abri hi-

vernal doit être localisé à au moins 1 mètre d'une ligne de lot ;

- la hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 3 mètres.
- l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de la chaîne de rue ou de la chaussée carrossable en cas d'absence de chaîne de rue ;
- l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de toute borne-fontaine ;
- dans le cas d'un terrain d'angle, l'abri

ne doit pas empiéter dans le triangle de visibilité;

- les matériaux permis sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre et les structures de métal recouvertes d'une toile imperméabilisée ou une toile de polyéthylène tissée et laminée ;
- après le 15 mai, l'abri hivernal doit être entièrement enlevé (toiles, panneaux, structure), démantelé et rangé de manière à être non visible de la voie publique.

Abattage d'arbres- Certificat d'autorisation requis.

Il est interdit de procéder à la coupe d'arbres sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la municipalité.

L'abattage d'arbre fait en contravention d'une disposition des règlements d'urba-

nisme est sanctionné par une amende d'un montant minimal de 300 \$ auquel s'ajoute :

- Dans le cas d'un abattage sur une su-

perficie inférieure à un hectare, un montant minimal de 100 \$ et maximal de 200 \$ pour chaque arbre abattu illégalement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;

- Dans le cas d'un abattage sur une su-

perficie d'un hectare ou plus, un montant minimal de 5 000 \$ et maximal de 15 000 \$ par hectare complet déboisé auquel s'ajoute un montant minimal de 100 \$ et maximal de 200 \$ pour chaque arbre abattu jusqu'à concurrence de 5 000 \$ pour chaque fraction d'hectare déboisée en sus.

En cas de récidive, les montants prévus au premier alinéa sont doublés.

Tu as besoin d'écoute et de soutien?

Tu aimerais que les choses changent?
Tu ne sais pas par où commencer?

Emplois
Formations
Projets

Appelle-nous.
Ensemble, on pourra changer les choses.
Permets-toi d'aller au bout de tes projets.

CARREFOUR
jeunesse • emploi
Charlevoix - Côte-de-Beaupré
Une division des Services de l'Adolescence et de l'Enfance (SAE) Inc.

La Malbaie 418 665-7745 • Baie-Saint-Paul 418 435-2503 • Beauport 418 827-8211
cje-appui.qc.ca



2017

POUR LES ÉLECTEURS DOMICILIÉS

Le vote, s'il y a lieu, se tiendra le 5 novembre 2017 de 10 à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, au 3453 avenue Royale. Il est possible à toute personne de voter une semaine avant, lors de la tenue du vote par anticipation qui a lieu le 29 octobre 2017 de 12 heures à 20 heures également au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. On vote pour le candidat de son choix à l'aide d'un bulletin fourni sur place.

Vote par correspondance

Une trousse d'élection sera transmise à toutes les personnes non domiciliées inscrites sur la liste électorale qui en auront fait la demande écrite avant le 24 octobre 2017. La trousse contiendra les documents suivants :

1. Un bulletin de vote pour le poste de maire et un bulletin de vote pour le poste de conseiller du district, s'il y a lieu
2. Une enveloppe de vote secret pour le ou les bulletins de vote rempli(s)
3. Un formulaire Déclaration de l'électeur
4. Une enveloppe retour jaune

L'électeur devra signer la déclaration, joindre une photocopie d'une pièce d'identité portant photo et signature et insérer le tout dans l'enveloppe de retour avec la petite enveloppe blanche cachetée contenant les bulletins de vote complétés. Les bulletins devront être postés le plus tôt possible, pour être reçus à l'Hôtel de ville, au plus tard le 3 novembre 2017. Il sera également possible de venir porter l'enveloppe contenant les bulletins de vote, à l'Hôtel de ville, sur les heures normales de bureau. Vendredi le 3 novembre 2017, le secrétariat de l'Hô-

tel de ville sera ouvert jusqu'à 16 h 30 pour ceux qui viendront porter leur enveloppe de votation.

Après 16 h 30, le 3 novembre 2017, aucune enveloppe ne sera acceptée. Les électeurs devront alors se présenter au bureau de scrutin le 5 novembre 2017 pour voter suivant le mode traditionnel.

Pièces d'identité

Pour exercer son droit de vote l'électeur doit établir son identité en présentant l'un des documents suivants :

- le permis de conduire ou le permis probatoire délivré par la SAAQ
- la carte d'assurance-maladie délivrée par la RAMQ
- le passeport canadien
- un certificat de statut d'Indien
- une carte d'identité des Forces armées canadiennes

Pour ceux qui votent par la poste, une photocopie de l'une de ces pièces d'identité doit être jointe à l'envoi.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2017

- Du 19 septembre au 6 octobre 2017 : Confection de la liste électorale
- Du 22 septembre au 6 octobre 2017 : Réception des déclarations de candidatures
- Le 1^{er} octobre 2017 :
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale, avant son dépôt.

- Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale, avant son dépôt.

- Le 6 octobre 2017 : Proclamation des candidats élus sans opposition.

- Du 14 au 24 octobre 2017 : Période des travaux de la commission de révision si nécessaire.

- Le 24 octobre 2017 : Dernier jour pour recevoir une demande de voter par la poste.

- Du 26 octobre au 3 novembre 2017 : Réception des bulletins de vote par la poste.

- Le 27 octobre 2017 : Entrée en vigueur de la liste électorale.

- Le 29 octobre 2017 : Vote par anticipation de 12 heures à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

- Le 5 novembre 2017 : Jour du scrutin de 10 heures à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Si vous souhaitez présenter votre candidature ou tout simplement vous informer sur les prochaines élections, veuillez consulter le site de la municipalité au www.saintferreollesneiges.qc.ca



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017



PRÉSENTEZ-VOUS

LA VIE MUNICIPALE A BESOIN
DE GENS ENGAGÉS

presentezvous.gouv.qc.ca

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR

Grand succès de cette dernière édition de nos camps de jour!

Depuis trois ans, notre camp de jour Les Explorateurs et quelques activités familiales se sont déroulés au camping du Mont-Sainte-Anne. Les jeunes et les familles de notre municipalité sortent les grands gagnants de cette relocalisation. Le transfert des modules de jeux, l'accès au plan d'eau, l'accès au chalet principal et la révision de l'option vélo et du camp vélo ne sont que quelques exemples de bonification des services offerts à nos citoyens.



Merci aux équipes d'animation des camps les Explorateurs et Ados-Aventure et aux moniteurs vélos pour leur excellent travail tout au long de l'été.

Un merci tout spécial à mes fidèles complices Lauriane et Ann-Sophie, responsable et adjointe à la responsable du Camp les Explorateurs, à Jean-Simon et Raphaël co-responsables du camp Ados-Aventure et Hugues, responsable des programmes vélos. Sans eux, les jeunes de notre municipalité n'auraient eu un été de cette qualité.

Un dernier merci à Lauriane Hayes alias Vermicelle. Celle-ci nous quitte après 10 ans d'implication et de loyaux services. Plusieurs jeunes garderont de précieux souvenirs grâce à toi. Bon succès dans tes futurs projets. Tu nous manqueras à tous!



Voici quelques chiffres de nos camps de jour :

- ⇒ 174 inscrits au programme Les Explorateurs (4-10 ans);
- ⇒ 76 inscrits au programme Ados-Aventure, camp conjoint avec la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré (11 et 12 ans);
- ⇒ 47 inscrits à l'option vélo;
- ⇒ 22 inscrits à l'option danse;
- ⇒ 36 inscrits au camp vélo.

Martin Douliot,

Directeur des loisirs et de la culture

Ados-Aventure

Le 20 juillet au matin.

Le cadran sonne. J'avais programmé une alarme sur mon téléphone cellulaire pour 8h30, sachant bien que nous avions permis aux jeunes du camp de se lever à 8h00. Je me suis dit : « Tout d'un coup qu'ils font la grasse matinée, ça va nous laisser un peu de repos. Déjà que nous nous étions couchés assez tard à cause des jasettes nocturnes dérangeantes causées par certaines surdoses de sucre chez nos petits pré-ados survoltés. C'est en ouvrant les yeux et en croisant le regard de mon co-coordonnateur, fidèle au poste depuis cinq ans au camp Ados-Aventure, que je me rends compte de l'absurdité de la situation. Jamais en 5 ans passés au camp ados, nous nous étions levés au son de l'alarme. À chaque camping, les jeunes se réveillent aux alentours de 5h (malgré le dodo assez tardif de la veille) en bottant des ballons sur les tentes, en parlant extrêmement fort ou en courant partout. Je me lève en sursaut et je vois que Jean-Simon pense la même chose que moi : « Il y a quelque chose qui cloche... les jeunes sont tous partis réveiller les autres sites de camping! » Et puis là j'ouvre la porte. Je vois toute notre gang assise autour du feu en silence. Ils attendaient qu'on se réveille pour qu'on serve le déjeuner. Je ne crois pas avoir eu un sourire aussi grand le matin d'un camping au camp ados en 5 ans. C'est pas un beau groupe ça ?

Les discussions intenses et philosophiques dans les tentes, les « kicks » d'été, le Nestea, les moments fous comme lorsqu'on a décidé de se rendre jusqu'au fleuve St-Laurent dans la grosse bouette ou lorsqu'on a trouvé un gigantesque morceau de bois pour se faire un gros radeau pour 8 personnes, les parties de soccer interminables, les histoires de peur dans la forêt, l'emplacement 146, nos fins de journée à la piscine, l'ultime combat de karaté entre Oli et Raph,

(suite page suivante) →

RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR

Les Explorateurs

On m'a demandé, comme à chaque année depuis 4 ans, d'écrire un message pour souligner la fin de l'édition 2017 du camp de jour de Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette année, plus que les autres, je suis émue à l'idée de quitter vos enfants puisque cela fait maintenant dix ans que je fais partie de l'équipe d'animation du camp de jour.

Durant ces 10 années j'ai grandi, pris de la maturité, rencontré des animateurs, des enfants et des parents qui ont marqué ma vie. Il n'y a pas un matin où je n'avais pas envie d'aller voir vos enfants qui, sans l'ombre d'un doute, ensoleillent mon quotidien. Depuis le début, lorsqu'on me demande pourquoi je continue à faire ce travail je réponds que rien ne vaut l'amour inconditionnel des enfants que j'ai rencontré en chemin. Ce fut pour moi un honneur de travailler pour et avec vous durant toutes ces années. Malgré le stress, la fatigue et les rebondissements quotidiens je me considère très chan-

ceuse d'avoir pu côtoyer vos petits mousses tous les jours.

J'aimerais vous remercier, chers parents, de nous confier ce que vous avez de plus précieux. Chaque année, je suis flattée et honorée de voir à quel point vous nous faites confiance.

Je dois ajouter que rien n'aurait été possible sans le travail de mes merveilleux animateurs et de mon adjointe, Zeppline. Nous travaillons fort pour rendre l'été des participants inoubliable.

À tous les petits extraterrestres qui ont fréquenté le camp de jour cet été, je tiens à vous dire que je vous aime beaucoup et que vous m'avez permis de créer des souvenirs qui seront gravés dans ma mémoire pour toujours. Grâce à votre coopération, aux savoureux animateurs et à vos



enfants, tous aussi uniques les uns que les autres, l'édition 2017 fut un grand succès.

Vermicelle

PETIT MOT DE ZEPPLINE

Bonjour cher parents,

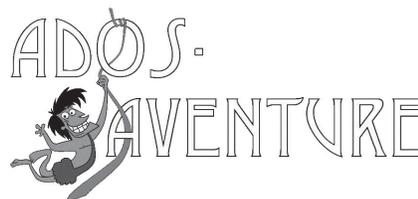
Merci de m'avoir laissé m'épanouir dans mon nouveau poste d'adjointe. Après quatre ans d'animation, j'étais contente de pouvoir voir vos jeunes sous un nouvel angle et de partager avec eux, fous rires et délires. Merci de votre confiance et de votre collaboration.

Ados-Aventure (suite)

les danses endiablées de Gabriel, les blagues de J-S, les collations préparées par maman Marie-Ève, les maudites gouounes à Zachary qui tombaient partout. D'ailleurs, je ne crois pas que l'été aurait été semblable si nous n'avions pas eu cette équipe d'animation parfaite. La meilleure qui soit! Efficace, dynamique et complète.

Quand nous sommes autour du feu en camping, Jean-Simon (et sa mémoire incroyable) raconte des anecdotes des années précédentes et je me sens comme si c'était hier. On n'oubliera jamais tous ceux qui sont passés dans notre petit monde ici au centre Ste-Anne. Vous êtes fantastiques!

En gros, l'été a passé trop vite. Et je l'écris avec les larmes sincères d'un animateur en amour avec son travail et qui aime tout aussi profondément les trésors que nous avons eu la chance de côtoyer cette année. Je n'ai pas vu le temps passer. Je n'ai pas vu ces 5 dernières années passer.



AUTOMNE 2017

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Voici la programmation loisirs pour la session d'automne 2017. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles a augmenté de façon importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2017, plus de 200 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture et ses organismes partenaires. Nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une

plus grande diversité à notre offre actuelle.

Si vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités auront accès aux inscriptions dès jeudi le 7 septembre 2017.

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement

sera calculé au prorata.

4. COURS REPOR-TÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou change-

Automne 2017

INSCRIPTIONS

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 5 au 8 septembre

Les activités débutent la semaine du 18 septembre

RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES:

Dès le mardi 5 septembre,
8 h 30, sur Qidigo

POUR LES NON-RÉSIDENTS:

Dès le jeudi 7 septembre,
8 h 30, sur Qidigo

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)

INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

ments apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité

des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. **Nous vous demandons donc votre entière collaboration.**



JEUNES

Initiation au cheerleading

Clientèle : 1^{ère} à 4^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 60 \$



Hockey cosom

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 60 \$



Multi-sports

Clientèle : préscolaire et 1^{ère} année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 40 \$

Théâtre

Clientèle : 8 ans et +

Jour et heure : Mardi, heure à déterminer

Coût : 70 \$

Karaté yoseikan

Clientèle : 1^{ère} année et plus

Jour et heure : Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

Coût : 60 \$

Atelier de dessin pour enfants

Clientèle : préscolaire à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Soccer intérieur

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 40 \$

Cours de cuisine

Clientèle : 1^{ère} et 2^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 45 \$

École des sorciers

Clientèle : préscolaire à 2^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Coût : 85 \$



Dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saine habitude de vie, les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de **75\$** par inscription offerte par la **Fondation Place au Sport**, de Canadian Tire. Normalement vous devriez ajouter 75\$ au prix indiqué pour avoir accès à cette activité. Veuillez prendre note qu'il n'est pas garanti que nous pourrions reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.


Bon départ

Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec

ADULTES

Ligue récréative de hockey intérieur

Jour et heure : Mercredi et / ou jeudi, 19 h 30 à 21 h
Coût : 40 \$

Atelier de peinture à l'huile ou à l'acrylique

Jour et heure : Vendredi, 19 h 15 à 21 h 45
Coût : 144 \$

Formation tablettes et téléphones intelligents

Jour et heure : Mercredis 11, 18 et 25 octobre, 1^{er}, 8 et 15 novembre, 19 h à 21 h
Coût : 80 \$

Formation ipad et iphone

Jour et heure : Mardis 10, 17, 24, 31 octobre, 7 et 14 novembre, 19 h à 21 h
Coût : 80 \$

Pickleball

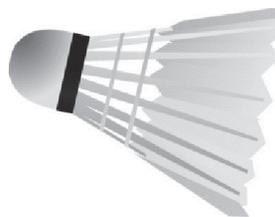
Jour et heure : Mardi et jeudi, 16 h 30 à 18 h
Coût : 5 \$/ la séance
45 \$/ la session

Cours de yoga

Jour et heure : À déterminer
Coût : 90 \$
Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Badminton

Jour et heure : Mardi, 19 h 45 à 21 h
Coût : 45 \$



Cours d'espagnol débutant et intermédiaire

DÉBUTANT

Jour et heure : Mercredi, 18 h à 19 h
Coût : 70 \$
Lieu : Centre des loisirs Sainte-Anne

INTERMÉDIAIRE

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h
Coût : 70 \$
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS**Utilisation du gymnase**

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2017 et d'hiver 2018, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase. Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

Groupe ou individu non-résident : 27 \$/h;

Groupe ou individu résident : 20 \$/h;

Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans: 15 \$/h.

Aréna Côte-de-Beaupré

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 15 à 15 h 30 (à partir du 17 septembre)

Admission : Gratuite pour tous

N.B. Annulé lors d'activités spéciales

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Venez chercher votre activité de loisir gratuitement! Vous désirez participer à des activités de loisirs? Vous êtes en situation de faible revenu? Présentez-vous à l'un de nos points de service pour choisir votre ou vos activités gratuitement.*

Inscription automne 2017 :

Le mercredi 6 septembre 2017, de 10 h à 16 h 30 et le jeudi 7 septembre de 10 h à 16 h 30.

Point de service Beaupré : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

Point de service L'Ange-Gardien : Centre Gérard-Miotto (1 rue des Loisirs)

Renseignements : 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires :

En collaboration avec

Accès-Loisirs Québec

www.accesloisirsquebec.org



Côte à Côte
en action

*Preuves de revenu et de résidence exigées à l'inscription

Activités aquatiques

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec Québec Natation afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'Aquaforme. Les cours se dérouleront à différents emplacements, dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.



Procédure d'inscription :

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT: Pour que l'inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée avant le 15 septembre 2017.

Ressources familiales Côte-de-Beaupré



Saviez-vous que... l'organisme communautaire Ressources familiales Côte-de-Beaupré offre une présence significative

auprès des familles de la Côte-de-Beaupré depuis maintenant 19 ans?

Saviez-vous que... par des activités et des services axés sur l'entraide, l'accompagnement, la formation et la socialisation, l'organisme vise à soutenir **les habiletés parentales** tout en favorisant le **développement global des enfants de 0 à 12 ans?**

Saviez-vous que... RFCB offre **des services en sécurité alimentaire?** En effet, parmi ceux-ci nommons les cuisines collectives, l'épicerie communautaire (dépannage alimentaire) et le jardin collectif.

Saviez-vous que... RFCB offre un **service de garde ponctuel**, souple et accueillant : la halte-garderie «Les p'tites merveilles»? Elle est ouverte du mardi au vendredi 8 heures à 17 heures. Prendre note qu'une inscription est nécessaire.

Si vous désirez de l'information, vous pouvez rejoindre Ressources Familiales Côte-de-Beaupré au 418 827-4625 ou par courriel à info@rfcb.ca



Programme karibou

Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants de 1 an à 5 ans accompagnés de leur parent. Dans un cadre sécuritaire et adapté à leurs besoins, les enfants s'initient à l'activité physique. Les séances de 50 minutes sont variées et structurées de sorte à atteindre les 3 objectifs du programme : développer les habiletés motrices, favoriser l'estime de soi et s'amuser avec son parent.

Un premier pas vers l'adoption d'un mode de vie physiquement actif !

Organisme : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

Description : Avec une intervenante qui organise un parcours, des ateliers, une thématique ou des défis avec un matériel adapté. Tout le monde saute, roule, grimpe ou encore lance au rythme d'une musique entraînante.

Inscriptions : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

Participants : Maximum de 12 enfants avec son parent

Date : Semaine du 25 septembre 2017 au 27 novembre 2017

Semaine du 15 janvier 2018 au 26 mars 2018

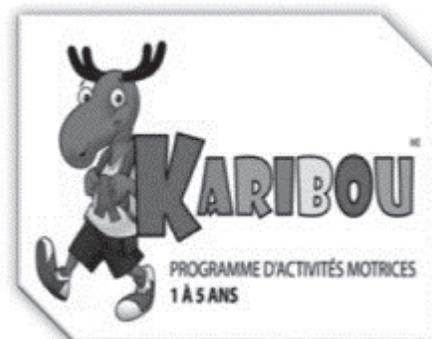
Où : Au centre multi-sportif de Beaupré, 70 rue des érables

Quand : Mardi 10 h à 10 h 50

Samedi 10 h à 10 h 50 et 11 h à 11 h 50

Tarif pour les participants : 20 \$

Plus d'information : RFCB 418-827-4625 ou info@rfcb.ca



Un partage d'une belle initiative !

Un gros succès ! Le 8 août dernier, nous avons reçu des denrées qui sont restées en surplus à la fin du Vélirium. Le lendemain, nous avons été pris d'assaut ! En une heure, tout est parti ! Merci au Vélirium et à Gestev d'avoir pensé à nous et aux familles de la Côte-de-Beaupré! Au total, 30 familles rejoignant ainsi 128 personnes ont profité de ce généreux don !

Natacha Battisti

Directrice Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

**Activité Bienvenue bébé**

Organisme : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

Description : Des ateliers qui informent les parents sur des sujets par des spécialistes (pharmacienne, ostéopathe, orthophoniste, nutritionniste, ergothérapeute et autres)

Inscriptions : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

Participants : Parent et bébé de 0 à 18 mois

Date : Octobre et Novembre 2017 (date à confirmer)

Où : Au centre communautaire 20 rue Fatima Est

Quand : Mercredi - 5 rencontres

10 h à 11 h 30 ou 13 h 30 à 15 h (selon les disponibilités des spécialistes)

Pour l'inscription et de l'information communiquez avec Ressources Familiales Côte-de-Beaupré au 418-827-4625 ou à info@rfcb.ca



Club de patinage artistique Côte-de-Beaupré - Saison 2017-2018

3 programmes sont offerts :

1- PROGRAMME PATINAGE PLUS : SAMEDI DE 11 H 20 À 12 H 20

Initiation de groupe au patinage, avec assistantes de programme et entraîneurs, pour les filles et garçons âgés de 3 ans et plus. Tout en s'amusant, votre enfant apprendra différentes techniques : patinage avant, patinage arrière, arrêts, virages et encore plus !

Forfait Patinage Plus :

Saison complète (16 septembre à avril) : 260 \$*

Demi-saison avant la saison de ski (16 septembre à décembre) : 215 \$*

2- PROGRAMME PATINAGE STAR (PRIVÉ) : LUNDI - MERCREDI - SAMEDI

Leçons avec l'équipe d'entraîneurs pro-

fessionnels certifiés**. Perfectionnement des techniques de patinage. Possibilité de participer à des compétitions ou des tests de Patinage Canada.

Forfait Patinage Star :

Saison complète (9 septembre à avril) : 315 \$*

3- NOUVEAU : PROGRAMME SEMI-PRIVÉ :

Ce programme permet une progression plus rapide que le Patinage Plus et il est adapté au rythme du patineur !

Deux séances par semaine : 1X au Patinage Plus et 1X 30 minutes au Patinage Star Junior (choix de 3 temps de glace)

Au patinage Star, les patineurs sont supervisés par notre équipe d'entraîneurs certifiés !**



Forfait Semi-Privé :

Saison complète (septembre à avril) : 295 \$*

*RABAIS de 45 \$ ou plus avec participation à notre campagne annuelle de financement

** Rémunération des entraîneurs certifiés aux frais des patineurs

Pour informations : 581-702-0693 ou cpacotedebeaupre@hotmail.com

Les prix sont valides pour les résidents des villes membres de la Régie inter-municipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré

Scout (41^e Groupe Scout Sainte-Anne-de-Beaupré)

Description : Vos enfants ont besoin de bouger ! Le mouvement scout est là pour permettre à vos jeunes d'apprendre à parler en public, relever des défis, faire des bonnes actions, s'extérioriser, terminer ce qu'ils commencent, vivre en groupe. Ils développeront le sens des valeurs, l'estime de soi, la débrouillardise et plus encore. Entre techniques de survie et noeuds, ceux-ci vivront de grandes aventures pendant 10 mois : 2 à 3 camps et diverses sorties éducatives. C'est un mouvement qui regroupe tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré.

Clientèle : Filles et garçons de 7 à 17 ans

Jour et heure : Mardi (louveteaux mixte) de 18 h à 20 h

Mercredi (éclaireurs mixte) de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi (castors mixte) de 18 h à 19 h 30

Durée : De septembre à juin

Dates des cours : Inscription tout le mois de septembre au local scout

Lieu : 10026, avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré (Ancien Séminaire St-Alphonse)

Coût : 75 \$/enfants

Responsable : Nicole Gauthier (chef de groupe) 418-824-3735 - Marie-France Bilocq (Adjointe) 418-824-3560

N.B. Nous sommes à la recherche d'animateurs bénévoles de 18 ans et plus.



École de musique Côte-de-Beaupré

Depuis plus de 36 ans l'École de Musique Côte-de-Beaupré offre des cours de piano, guitare, violon et de chant dispensés par des professeurs qualifiés et expérimentés et à prix concurrentiels. L'éducation musicale dispensée se veut personnalisée selon les intérêts et aptitudes de chaque élève. En tant qu'organisme culturel, nous souhaitons contribuer au développement personnel des enfants et des adultes par l'apprentissage d'un instrument de musique. Les élèves seront invités à se produire lors de concerts ce qui contribue

à leur motivation et leur persévérance. Les cours sont disponibles en format individuel ou semi-privé (2 personnes). Il y en a pour tous les goûts.

Instrument : piano, guitare, violon et chant.

Clientèle : Enfants à partir de 5 ans
Adultes de tout âge

Jour et heure : Parascolaire du lundi au jeudi de 15 h 30 à 17 h (individuel ou

cours de groupe disponible selon la demande) ou du lundi au jeudi de 17 h à 20 h

Début des cours : la semaine du 18 septembre 2017

Durée :

- Inscription annuelle 30 semaines (septembre à mai)
- Inscription Automne 2017 (13 semaines)
- Inscription Hiver 2018 (17 semaines)

Inscription :

Via Internet :

<http://ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php>

Sur place : Le mardi 5 septembre 2017, de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges OU École La Châtelaine, 273 rue du Couvent à Château-Richer

Coût :

Durée des cours : 30 minutes
Inscription annuelle* : 432 \$
Automne 2017 : 208 \$
Hiver 2018 : 272 \$

Durée des cours : 45 minutes
Inscription annuelle* : 607,50 \$
Automne 2017 : 292,50 \$
Hiver 2018 : 382,50 \$

Durée des cours : 60 minutes
Inscription annuelle* : 729 \$
Automne 2017 : 351 \$
Hiver 2018 : 459 \$

*Applicable en septembre uniquement

Cours semi-privé (2 personnes) également disponible à moindre coût. Renseignez-vous !

Contact : info@ecolemusiquebeaupre.com



**Association de Soccer
des Premières Seigneuries**

**Saison de soccer
intérieur
INSCRIPTIONS**

Du 24 août au 10 septembre 2017

www.asdps.ca

Matchs du 15 octobre 2017 au 11 mars 2018

U9 à U18 - 2000 à 2009

Ligue de développement

Samedi **260\$**
(Camp de sélection possible)

Ligue LSRQ

Dimanche **260\$**
(Récréatif)

Matchs aux stades Beauport, Chauveau, CNDP, Honco et Telus

U8 - 2010

180\$

Dimanche matin
Stade Beauport

Senior -1999 et moins

330\$

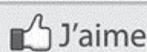
Formez votre équipe

**Les pratiques auront lieu dans les différents gymnases de la Côte de Beaupré (Beaupré, Boischatel, L'Ange-Gardien et Sainte-Anne)*

Novices - 2017 à 2013 **60\$**

30 septembre au 9 décembre 2017
Samedi 8h45-9h45 Centre Sportif Boischatel

Suivez-nous sur



www.asdps.ca



info@asdps.ca

 **École de
MUSIQUE
Côte-de-Beaupré**

Les activités du Club nordique Mont-Sainte-Anne

Le CNMSA vous invite à skier avec nous au centre de ski de fond du rang St-Julien.

Enfants, adolescents et adultes, débutants à avancés, rejoignez-vous au CNMSA !

PROGRAMMES OFFERTS AU CLUB NORDIQUE MONT-SAINTE-ANNE

RÉCRÉATIF/JEUNES : École de ski de fond PAT (programme d'apprentissage technique) - groupe Jeannot Lapin, Jackrabbitt ou En piste. Les cours ont lieu le dimanche de 13h à 14h30 et débutent le 8 janvier 2018.

Inscriptions : début novembre au 20 décembre 2017.

Information :
clubnordiquemsa.wordpress.com

COMPÉTITIF : Équipe de compétition (séances d'entraînement et encadrement aux courses). La session automne-hiver débute le 17 septembre 2017.

Inscriptions : 1^{er} septembre au 17 septembre 2017

Information :
clubnordiquemsa.wordpress.com

PRÉPARATION AU SKI / SESSION D'AUTOMNE SEULEMENT : 2 entraînements/semaine du 17 septembre au 19 novembre comprenant course à pied, jeux d'équipe, stations d'exercices de musculation, circuits training et ski imitation avec l'équipe de compétition (7 à 13 ans).

Inscriptions : 1^{er} septembre au 17 septembre 2017.

Information :
clubnordiquemsa.wordpress.com



ÉCOLE DE SKI DE FOND : Cours privés ou de groupe offerts par des moniteurs certifiés pour skieur de tous les niveaux.

Information :
clubnordiquemsa.wordpress.com
courriel : ecolecnsa@gmail.com

Inscriptions :
clubnordiquemsa.wordpress.com

**CLUB NORDIQUE
MSA**

Programmation des activités de l'Association bénévole

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes aidées, tout en luttant contre la pauvreté.

Activités de loisir :

Vous avez plus de 55 ans ? Vous voulez sortir de chez vous ? Venez à l'Association! C'est un lieu à connaître, au cœur de la Côte-de-Beaupré c'est un organisme où les personnes retraitées peuvent se retrouver dans un cadre sécuritaire et convivial pour des activités variées. L'idée est simple : vous permettre de socialiser, de voir du monde, de rire, de placoter tout en vous amusant.

Nos activités de loisirs débutent le 12 septembre aux bureaux de l'Association à Beaufré au 11025 BI Ste-Anne Local 7.

Le matériel est fourni et vous pouvez acheter sur place ce dont vous avez besoin.

Scrapbooking : Mardi de 9 h à 11 h

Confection de cartes : Mardi de 13 h à 15 h

Tricot : Mercredi de 13 h à 15 h

Peinture sur verre et transfert d'image : Jeudi de 13 h à 15 h

Jeux de société, jeux de cartes : En soirée, sur réservation : 418 827 8780



Comité agricole de Saint-Ferréol-les-Neiges

PENSER GLOBALEMENT, MANGER LOCALEMENT

À l'autre bout du village, près de la rivière Sainte-Anne, les légumes poussent et auront poussés tout l'été à la ferme Les Bourrasques. À l'heure où ces mots sont écrits, nous ne pouvons vous dire comment Steeve Camirand et Amélie Gosselin auront trouvé leur première saison complète de vie maraîchère du semis à la vente. Une chose est sûre, sculpter de beaux et bons légumes est exigeant et incertain. La vie elle-même, qui d'une graine est le principe qui fait croître jusqu'au légume ou au fruit, a besoin selon Steeve de « passion et de conviction. La passion pour ce travail et la conviction que la meilleure façon de le faire est en respectant la terre. C'est pour ça qu'on a démarré notre ferme! Nous voulons offrir des légumes biologiques, même si nos cultures ne sont pas encore certifiées, nous cultivons de manière biologique. »

REDONNER UNE VIE AGRICOLE À UNE TERRE

La terre et les bâtiments des Bourrasques ont appartenus et ont été construits adroitement et de façon durable par un M. Bilodeau et sa femme. Cette femme tenait une maison aux mœurs légères sur les quais de Montréal avant de tout vendre et de migrer ici. Le couple avait tout pour leur auto-suffisance; un autre temps quand le jardin nourrissait directement la famille. Aujourd'hui, Steeve et Amélie y vivent avec leurs deux fillettes: « Nous avons toujours eu de gros jardins pour nous et au moment de s'établir en vue de la vie familiale, nous avons trouvé cette terre du 5887 avenue Royale. Nous sommes chanceux d'avoir ce quart de terre; une terre complète c'est 4 à 5 fois plus gros et nous n'avions pas les moyens pour plus. Nous avons défriché la forêt, nourri la terre pendant 5-6 ans. » Cette parcelle de terre n'est pas dans la zone agricole, mais les « nouveaux » propriétaires vont en demander l'inclusion à la zone

agricole.

OSER MALGRÉ CE QU'ON EN SAIT...

L'appel à la terre doit être entendu malgré les grands défis que rencontrent les agriculteurs, sinon que mangerons-nous demain? « L'avenir est aux circuits courts et ce à l'avantage de l'environnement, de l'économie locale et de la santé des fermes: le « à petite échelle » c'est une tendance au Québec, biologique ou conventionnel. » selon Steeve... et d'autres, mais c'est encore marginal. Il y a beaucoup de solitude et de désarroi devant la tâche à accomplir: « Si nous étions plusieurs producteurs à Saint-Ferréol-les-Neiges, ça serait plus facile: partage des machines et de la main-d'œuvre, entre autres (une personne pourrait faire du temps partiel dans quelques fermes).

Steeve Camirand est membre du Comité agricole de notre village: « L'on doit promouvoir l'agriculture. » Le dynamisme du Comité agricole est important pour lui et le soutien de la communauté essentiel.

Marché public
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
Dans le stationnement du presbytère

Tous les dimanches, de 11h à 14h
Du 23 juillet au 8 octobre

.....
Mangeons St-Ferréolais!
De nos champs à votre assiette:
écologique, économique, sain et gentil!
.....

Pour connaître la liste des producteurs présents chaque dimanche et l'horaire de nos événements (dégustations, animations et une foule d'activités à ne pas manquer!), visitez notre page Facebook
Facebook.com/Marché-public-St-Ferréol-les-Neiges

« Je crois qu'il y a de l'éducation à faire. »

À Saint-Ferréol-les-Neiges, plusieurs de nos concitoyens travaillent la terre à petite et à plus grande échelle: canards, dindons sauvages, alpaga, miel, argousier, pommes, cidre, vaches, chevaux, moutons, avoine, bois, etc. Nous vous les présenterons dans les prochains numéros du Sommet. Et vous, comment utilisez-vous votre terre?

Nynon Lessard pour le comité agricole de Saint-Ferréol-les-Neiges

La médiation citoyenne sur la Côte-de-Beaupré

Lorsque nous vivons une situation difficile avec un proche, un ami, un collègue de travail, un voisin, il n'est pas toujours évident de savoir comment aborder les choses. Il peut être aidant de se rappeler que les conflits ont toujours et feront toujours partie de la vie! Et de savoir que la médiation citoyenne propose de vous soutenir dans cette réflexion.

L'Autre Avenue, organisme de justice alternative œuvrant sur le territoire de la Capitale-Nationale depuis 1982, travaille au déploiement des initiatives de médiation citoyenne. Il croit que le dialogue peut contribuer à améliorer plusieurs situations du quotidien.

Le projet s'appuie sur la contribution de médiateurs bénévoles, formés en gestion

des conflits et en médiation, dont le rôle est de vous aider à explorer les différentes options qui s'offrent à vous pour gérer la situation. Une fois cette réflexion complétée, le médiateur peut vous accompagner dans un processus de médiation ou encore, vous soutenir dans une démarche que vous souhaitez faire vous-même auprès de l'autre personne. La

(Suite page suivante) →

Nouveauté sur la Côte-de-Beaupré

Vous êtes un proche aidant d'ainé? Nous avons un nouveau service pour vous!

HALTE-PAUSE

Le Carrefour des proches aidants de Québec, en collaboration avec l'Association bénévole Côte-de-Beaupré, offre une Halte-pause tous les jeudis matin de 9 heures à midi, dans les locaux de l'Association bénévole Côte-de-Beaupré, au 11025, Boul. Ste-Anne à Beaupré. Deux éducatrices spécialisées seront sur place pour accompagner votre aidé et animer des activités conçues pour ses besoins dans une ambiance chaleureuse. Le coût est de seulement 2 \$ l'heure.

Critères d'admissibilité :

- Être le proche aidant d'une personne âgée de 65 ans et plus OU présentant un profil gériatrique.
- Habiter à domicile avec l'aidé.
- Assurer une présence continue et soutenue auprès de la personne aidée pour assurer son maintien à domicile.
- L'aidé présente les symptômes de la maladie d'Alzheimer, de maladie apparentée ou de pertes cognitives légères à modérées.

Pour information ou inscription : Carrefour des Proches aidants de Québec : 418-623-9579
Avez-vous un problème de transport pour vous y rendre ? Composez le 418-827-8780.

RÉPIT À DOMICILE

Nous pouvons également vous offrir la présence d'une intervenante de confiance, qui ira à votre domicile pour veiller sur votre proche pendant que vous vous adonnez à d'autres occupations, au domicile ou à l'extérieur. Le coût est également de 2 \$ l'heure.

Critères d'admissibilité :

- Être le proche aidant d'une personne âgée de 65 ans et plus OU présentant un profil gériatrique.
- Habiter à domicile avec l'aidé.
- Assurer une présence continue et soutenue auprès de la personne aidée pour assurer son maintien à domicile.
- L'aidé doit présenter les symptômes de la maladie d'Alzheimer, de maladie apparentée ou de pertes cognitives légères à modérées.

Pour information ou inscription : Carrefour des Proches aidants de Québec : 418-623-9579

Ces services sont rendus possibles grâce au financement de l'Appui Capitale-Nationale pour les proches aidants d'ainés.

L'APPUJ POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
CAPITALE-NATIONALE
INFO-AIDANT
1 855 852-7784 LAPPUI.ORG



La médiation citoyenne sur la Côte-de-Beaupré ! (la suite)

médiation est une démarche volontaire qui permet à deux ou à plusieurs personnes de discuter d'une situation en étant soutenu par des tiers impartiaux dont le rôle est de faciliter les échanges, de voir à ce que tous se comprennent bien et soient entendus par l'autre. Le tout a lieu dans un contexte sécuritaire dans lequel les personnes s'engagent à

collaborer ensemble et à coopérer dans la recherche d'une solution qui sera satisfaisante pour tous.

Un projet de cette nature existe depuis maintenant douze ans sur le territoire de la Ville de Québec et est en construction sur la Côte-de-Beaupré! Pour ce faire, L'Autre Avenue est à la recherche de bé-

névoles souhaitant s'impliquer dans le projet en tant que médiateurs. L'implication est variable et en fonction des disponibilités des bénévoles et des usagers. Les activités ont lieu sur le territoire de la Côte-de-Beaupré.

Pour de plus amples renseignements :
Lisa-Marie Roy 418 648-6662, poste 210
ou via mediationcitoyenne.cdb@lautreavenue.org

L'Association bénévole Côte-de-Beaupré en chiffres

- **Bénévoles** : L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré peut compter sur l'engagement de 70 bénévoles dont 8 résidents dans la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.
- **Accueil téléphonique** : L'accueil téléphonique c'est 14 bénévoles qui, en 2016-2017, ont reçu plus de 3767 appels, effectué 3505 appels, ce qui représente une hausse de 25 %. De plus nos bénévoles ont accueilli plus de 1300 visiteurs, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- **Popote roulante** : La popote roulante est un service de repas chauds livrés à domicile. Nous avons servi 856 repas à 13 résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et un total de 5 550 repas sur l'ensemble de la Côte-de-Beaupré. Au total 108 personnes ont profité de ce service qui permet aux bénéficiaires de bien se nourrir avec la livraison de repas chauds adaptés à leur état de santé. Les repas sont livrés à raison de 3 fois/semaine.
- **Accompagnement/transport** : Service d'accompagnement et de transport, rendu par un bénévole avec sa propre voiture qui offre une présence physique et sécurisante. Nous avons transporté 18 résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges (10 hommes, 8 femmes) pour un total de 149 voyages ce qui représente 12 234 km. Sur l'ensemble de la Côte-de-Beaupré c'est 272 bénéficiaires (115 hommes, 157 femmes) pour un total de 1600 voyages ce qui représente 101 014 km.

Nous offrons deux types d'accompagnement/transport :
- vers les établissements de Santé et de Services sociaux (publics ou privés),
- vers les services dits essentiels (aide alimentaire, institution financière, épicerie, pharmacie...)
- **Programme des bénévoles pour l'impôt et Aide aux formulaires** : Cette année, nos bénévoles ont complété les rapports d'impôts de plus de 715 personnes. Ce service a été rendu possible grâce à l'implication de plus de 15 bénévoles.
- **Activités et ateliers** : Nos journées d'activités consistent en des activités diverses. Grâce à l'importante implication de nos 11 bénévoles à l'animation des activités, nous avons eu la chance d'offrir, dans nos locaux, plus de 120 activités.
- **Visites d'amitié** : Ce service consiste en des contacts téléphoniques et / ou des visites à domicile, offerts aux personnes qui souhaitent mettre fin à leur solitude et à leur isolement. 11 visites d'amitié auprès de 2 bénéficiaires et ce pour un total de 23 heures.

Pour faire un don, pour devenir bénévole, ou pour profiter de nos services :

11 025 Boulevard Sainte-Anne, Local 7
Beaupré, Québec GOA 1E0
418-827-8780
www.associationbenevolecb.com
info@associationbenevolecb.com

Suivez nos activités du 25^e anniversaire de l'Association bénévole Côte-de-Beaupré



Q uoi ? Vous avez changé de logo ? Ben oui ! Comment tu le trouves ?

ACTIVITÉS ESTIVALES

Cet été, plusieurs activités ont été portées par le projet La Zone en Forme! Kayak, randonnées pédestres, Vélo-Coudre, Arbraska, visite du Canyon Ste-Anne, et bien plus! Nous avons relevé des défis en groupe et nous nous sommes surpassés!



Programmation du mois de septembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
3 Fermé	4 Fermé	5 Conseil des jeunes	6 GYM	7 GYM	8 Jeux vidéo amène ta console	9 Randonnée dans l'bois
10 Fermé	11 Conseil des jeunes	12 On parle de sexe!	13 GYM	14 GYM	15 Randonnée dans l'bois	16 Soirée sans écran
17 Fermé	18 On parle de sexe!	19 Jeu Rézo	20 GYM	21 GYM	22 Jeu Rézo	23 On relax!
24 Fermé	25 On relax!	26 Cachette dans le noir	27 GYM	28 GYM	29 Soirée sans écran	30 On va aux pommes, inscris-toi

Notez que la programmation peut être changée. Consulter le calendrier dans votre MDJ ou visiter notre site web et page facebook pour rester dans le courant!



FINANCEMENT



Du 9 au 15 octobre prochain, dans le cadre de la semaine des maisons de jeunes du Québec, le **Radio Café Restaurant** donnera 1 \$ à la Maison des jeunes La Zone pour chaque assiette de linguine à la viande vendue.

Viens faire un tour, ton repas fera la différence!!!

10 993 Boulevard Sainte-Anne, Beauré

Tu cherches d'autres moyens de nous encourager?

- Procure-toi un **t-shirt** à l'effigie de La Zone maison des jeunes au coût de **15 \$**. En vente dans nos 2 points de services.
- Fait un don sur notre site web!



- Aide-nous à remplir notre petite-maison-banque!



POUR NOUS JOINDRE :

Par téléphone :
418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :

www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

Horaire

Saint-Ferréol-les-Neiges
(16, rue des Lupins)

Lundi, mercredi, de 18h30 à 21h30
et vendredi, de 18h à 22h

Saint-Tite-des-Caps
(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi, de 18h30 à 21h30
et samedi, de 18h à 22h



Vivre au coeur de la *nature*

Des nouveaux sentiers pédestres au Mont-Sainte-Anne !

Les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges peuvent y accéder sur présentation de leur accès VIP Mont-Sainte-Anne.



RESTO ENTRE DEUX
Monts

Du 4 au 10 septembre prochain,
venez encourager la maison des jeunes
LA ZONE! 1\$ leur sera remis lors de
chaque achat d'une pizza 12" en
salle à manger.

Resto Entre Deux Monts,
simplement bon!

334, boulevard 138 • 418-823-2179

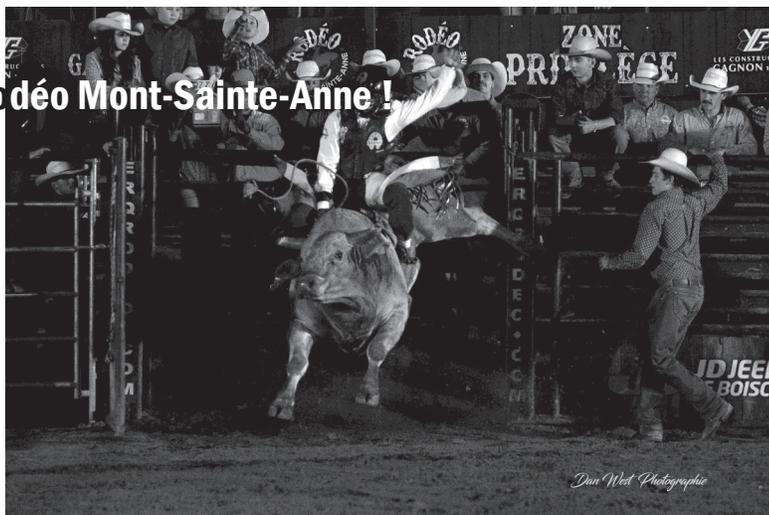
Un succès pour la première édition du Rodéo Mont-Sainte-Anne !

C'est plus de 15 000 personnes qui ont assisté à la première édition du Rodéo Mont-Sainte-Anne qui a eu lieu du 20 au 23 juillet dernier. Un cocktail dinatoire réunissant commanditaires, maires de la MRC de La-Côte-de-Beaupré et bénévoles a lancé les festivités le jeudi soir.

Dès le lendemain, plusieurs adeptes de sensations fortes ont pu découvrir la compétition de derby d'attelage, une discipline encore trop peu connue. En plus des deux prestations enlevantes de l'équipe de Rodéo du Québec, différentes compétitions se sont succédées au cours de la fin de semaine alors que plus de

600 cow-boys ont pu démontrer leur agilité et témérité. Les quatre soirées spectacles ont connu un franc succès et la programmation variée a su plaire à tous.

Devant un tel bilan, le comité organisateur peut d'ores et déjà confirmer la tenue d'une deuxième édition qui vous en mettra plein la vue!



Danny Boucher

Rodéo Mont Ste-Anne

L'Espace ZEN Mont-Sainte-Anne

L'Espace Zen est un tout nouveau centre de santé et de mieux-être au Mont-Sainte-Anne. Axé principalement sur la santé et la vie zen, cet espace propose, entre autres, des massages thérapeutiques, des ateliers de formation sur la gestion du stress, la nutrition ainsi que de l'art thérapie. Sa philosophie est basée sur le retour vers soi, et non sur la performance physique.

En plus d'offrir un environnement propice à la relaxation et à la détente, l'Espace Zen vous offre tout un éventail de services d'accompagnement pour vous aider à vous sentir plus léger, plus calme et plus relaxe. Pour de plus amples informations, visitez le <https://www.lespacezenmontsainteanne.ca/>

L'Espace Zen Mont Sainte-Anne
1-418-702-1777
info@lespacezenmontsainteanne.ca



Âge d'or : Sentiers de neige

26 novembre 2017, dimanche, 1 repas 99 \$, en autobus scolaire, les Sentiers de Neige, À la salle Dina-Bélanger du Collège Jésus-Marie à Sillery, venez entendre les plus belles voix rassemblées sur une même scène, dont un réputé chœur de petits chanteurs de Québec. Souper. Paiement avant le 10 octobre.

Information : Marcel 418-827-3362, Anne-Marie 418-827-2005, Gisèle 418-827-4690, Charlotte 418-827-5132, Ghislaine 418-827-2438, Mario 418-827-3183

N. B. Il faut ajouter 5 \$ par jour pour les pourboires si on n'est pas membre de l'Âge d'Or de St-Joachim. Le coût de membre est de 10 \$.



Vivre au coeur de la nature

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

Nomination de M^{me} Gabrielle Leclerc à la tête de La Grande Ferme

Depuis le 30 juin, madame Gabrielle Leclerc assume la coordination de l'ensemble des opérations de La Grande Ferme. D'abord mise en place au début des années 1980, afin d'initier les jeunes à notre patrimoine par des activités d'animation et de recherche archéologiques, La Grande Ferme a considérablement diversifié sa programmation au point d'offrir à la population des activités d'animation, de recherches, de rencontres ou de divertissement pour les personnes de tous âges, et ce, à longueur d'année.

Madame Leclerc dispose d'un diplôme universitaire en lettres obtenu à l'Université Laval auquel se sont ajoutées diverses formations en histoire. Elle jouit également d'une solide expérience à La Grande Ferme depuis plus de dix ans. Elle en connaît donc tous les tenants et les aboutissants la préparant à assumer ses nouvelles fonctions. Convaincus de sa réussite, nous souhaitons à madame Leclerc le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions.



Lucien Tremblay

Président du conseil d'administration

Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme

800, chemin du Cap-Tourmente
Saint-Joachim, Qc. 418-827-4608

Des nouvelles du Club de marche Côte-de-Beaupré

Les activités du Club se déroulent rondement et attirent de nombreux marcheurs à chaque randonnée organisée. Depuis la création du Club au début 2017, plus de 70 membres se sont inscrits. En date de la mi-août, les membres ont effectué 118 randonnées pour 800 marcheurs sur une distance de 962 km. Les randonnées se déroulent quotidiennement le matin du lundi au vendredi et occasionnellement les fins de semaine à l'extérieur de la région.

Lors de la journée nationale annuelle des sentiers le 3 juin dernier, quelques membres du Club, avec d'autres bénévoles de la région de Québec, ont participé à des travaux de nettoyage du Sentier Mestachibo qui avait été fortement affecté par les intempéries du dernier hiver. La corvée des 22 bénévoles s'est déroulée sur 6 heures. Voir le blogue pour plus de détails sur le déroulement de l'activité <http://mestachibo-3juin2017.blogspot.ca/>. Rendez-vous pour la prochaine journée nationale annuelle des sentiers le 2 juin 2018.

Si vous désirez adhérer au Club de marche Côte de Beaupré consultez le blogue <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/> pour prendre connaissance des règlements et compléter le formulaire d'inscription.

Luc Legendre, responsable du Club - 418-580-2275 - luc.legendre@icloud.com



Les Journées de la culture 2017 sous le thème du Patrimoine

Encore cette année, la municipalité souligne Les Journées de la culture en vous invitant à son activité **La culture en fête qui se tiendra dimanche le 1^{er} octobre, de 9 h 30 à 16 h 30.**

Saint-Ferréolais, venez découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité de votre patrimoine. Au programme, il y aura la présentation de la fresque ornant l'église

de même que l'inauguration des nouvelles salles communautaires aménagées dans le presbytère.

Nous avons prévu des spectacles, un concours de desserts d'antan, un rallye au cœur du village et, comme par les années passées, une magnifique exposition des œuvres d'artistes, artisans et artisanes de la région et la présence de producteurs et productrices agro-alimentaires de chez nous. Nous avons

pensé aux plus jeunes avec entre autres un concours de mini-bûcherons. Toutes les activités sont gratuites, à l'exception du dîner. Plus de détails dans l'infolettre de la municipalité et dans vos boîtes postales.

Nous vous attendons en grand nombre. Cette fête est l'occasion de rencontrer vos concitoyens et de voir de belles réalisations. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le Cercle de fermières Saint-Ferréol-les-Neiges reprendra ses assemblées mensuelles en septembre. Ce sera alors l'occasion pour les membres de faire le point sur les mois écoulés et les ateliers libres qui se sont poursuivis tout l'été, mais aussi d'entreprendre avec enthousiasme une nouvelle année d'activités. Le Cercle prévoit entre autres prendre une part active aux Journées de la culture. À Saint-Ferréol-les-Neiges, cet événement sera souligné le 1^{er} octobre 2017 et aura pour thème le patrimoine culturel. Le Cercle compte sur une généreuse participation de tous ses membres et a hâte de rencontrer les citoyens de la municipalité.

Durant l'automne, une artisane du Cercle offrira des cours de courtpointe. D'autres cours seront également donnés selon la demande et les besoins. Une programmation sera établie et rendue publique, s'il y a lieu.



Sur la photo, on peut voir les fermières Pauline Desmarais et Jeanne Nadeau montrant les napperons qui ont été tissés avec les enfants de l'École Cap-des-Neiges I.

Enfin, il importe de souligner que le Cercle de fermières Saint-Ferréol-les-Neiges célèbre cette année son 60^e anniversaire d'existence. Au fil des années, le Cercle a accueilli, en son sein, de nombreuses fermières qui ont maintenu vivante la tradition des arts textiles et ont oeuvré, sans tambour ni trompette, à la transmission de notre précieux patrimoine culturel et artisanal. C'est à elles que nous devons ce milieu d'échanges, d'entraide et d'amitié qui perdure encore aujourd'hui. Bonne fête les fermières, et longue vie au Cercle de Saint-Ferréol-les-Neiges.



1. INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : Catéchèse

Vous avez des enfants du primaire de 3^e à 6^e année ou des jeunes du secondaire et vous souhaitez qu'ils connaissent Jésus et son Église. Vous désirez aussi célébrer avec eux les sacrements (**Pardon, Eucharistie, Profession de Foi et Confirmation**), ces signes de Sa présence avec nous.

Voici une invitation pour vous. Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu dans leur vie.

IVC de la Côte de Beaupré (sur Facebook)

CHOIX DE 3 DATES

Nouvelles inscriptions seulement

Mardi le 12 septembre de 17 h 30 à 20 h

Pour les autres, un choix entre :

Mardi le 19 septembre de 17 h 30 à 20 h

ou mercredi le 20 septembre de 17 h 30 à 20 h

Lieu des rencontres :

Séminaire St-Alphonse (10026 avenue Royale Sainte-Anne-de-Beaupré)

COÛT pour l'inscription:

40 \$ par enfant; 65 \$ pour 2 enfants de la même famille; 80 \$ pour 3 enfants de la même famille

Ne pas oublier de fournir une copie du certificat de baptême pour toute nouvelle inscription.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Mme Sylvie Champagne au 418-827-3781 (bureau)

2. MESSE PARENTS-ENFANTS

Pour permettre aux jeunes parents avec leurs enfants de célébrer leur foi en Jésus, nous vous offrons quelques fois dans l'année une messe spéciale.

La première messe aura lieu dans chacune de nos églises durant la fin de semaine du 30 septembre et 1^{er} octobre (consulter l'horaire ci-joint). À cette occasion, nous bénirons les sacs d'école des jeunes. (l'apporter lors de la messe)

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

NOUVEL HORAIRE DES MESSSES DOMINICALES - EFFECTIF dès les 16 et 17 SEPTEMBRE

BLOC -A-

Samedi 16 h St-Joachim

Dimanche 9 h Beaupré

Dimanche 10 h 30 Saint-Tite-des-Caps

BLOC -B-

Samedi 16 h Saint-Ferréol-les-Neiges

Dimanche 9 h 30 Sainte-Anne-de-Beaupré

Dimanche 11 h Château-Richer

3- CÉLÉBRATIONS POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE (de septembre 2016 à août 2017)

Comme le veut la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année. Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale. Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

Samedi le 16 septembre à 16 h :

Église de Saint-Ferréol-les-Neiges

Dimanche le 17 septembre à 9 h :

Église de Beaupré

Dimanche le 17 septembre à 14 h :

Sainte-Anne-de-Beaupré au cimetière

Samedi le 23 septembre à 16 h :

Église de Saint-Joachim

Dimanche le 24 septembre à 10 h 30 :

Église de Saint-Tite-des-Caps

Dimanche le 24 septembre à 14 h : Château-Richer au cimetière

4- S'IMPLIQUER DANS SA PAROISSE...

Une paroisse ne pourrait exister et se développer sans l'apport des compétences et de la disponibilité des nombreux bénévoles. Il est démontré que faire du bénévolat rapporte sur le plan personnel, autant sinon plus, aux personnes impliquées qu'à celles qui reçoivent les services des bénévoles.

Le bénévolat est en grande partie responsable de la bonne marche de l'Église; alors si vous désirez vous joindre à l'équipe des bénévoles de votre paroisse, n'hésitez-pas à communiquer avec nous. On peut rendre service dans les domaines suivants : lecteurs aux messes, ministres de communion, membre de l'équipe d'animation locale de sa paroisse, St-Vincent de Paul, catéchètes, pastorale du bap-

tême... et bien d'autres secteurs paroissiaux. Merci à l'avance pour votre soutien et votre collaboration.

5- ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées dont le service est reconnu par l'archevêque du diocèse de Québec, Mgr Gérald Lacroix.

Cette équipe a besoin présentement de nouveaux membres qui pourront aider vos prêtres à poursuivre leur mission. En ce moment, Mme Émilienne Renaud assure une présence constante dans les différents projets pastoraux mais il faudrait que d'autres personnes viennent la secourir. Pensez-y et, si vous voulez en savoir plus, venez en parler avec le père Jacques.

6- 150^e DE LA PAROISSE DE SAINT-TITE-DES-CAPS :

Dimanche le 10 septembre, nous soulignerons le 150^e anniversaire de la paroisse et l'arrivée du 1^{er} curé. Vous êtes donc invités à participer à une célébration eucharistique à 10h00 à l'église de St-Tite. Cette messe d'action de grâce sera célébrée en français et en latin (en souvenir des messes d'autrefois). Un brunch sera ensuite servi au Centre des Loisirs à 11h30. Adultes : 15 \$; Enfants : 10 \$ (jusqu'à 10 ans). Billets en vente dès maintenant au secrétariat de la paroisse de St-Tite-des-Caps (418-823-2642) ou au secrétariat de la paroisse de Beaupré (418-827-2885).

Réservez déjà cette date à votre agenda.

Pour cette occasion, nous n'aurons qu'une seule messe ce dimanche pour les paroisses de la Côte-de-Beaupré. Une manière unique de nous regrouper pour un événement spécial.

Pour plus d'informations, communiquez avec M^{me} Yolande Pichette au 418-823-2937.

Votre équipe pastorale,

Jacques Fortin, prêtre-curé 418-827-2885
Joseph Thuong, prêtre-vicaire 418-827-2885

Jean-Claude Nadeau, prêtre collaborateur 418-827-2885

Sylvie Champagne, intervenante en pastorale 418-827-3781



Notre horaire

Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 h à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 ET
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 h à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 h à 16 h 30

Veillez noter que nous avons repris l'horaire régulier depuis le 6 septembre.

Rappel

Nous avons maintenant une **chute à livres** située tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville. Pratique pour rapporter les livres et CD dont le prêt arrive à échéance, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre si possible chaque lot dans un sac.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant pas être renouvelés.

Le service **Muséo** reprend à compter du 1^{er} octobre. Rappelons que le service Muséo permet aux abonnés d'emprunter un laissez-passer valide pour deux adultes et deux enfants, pendant une

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter !



semaine, obtenant ainsi accès à un des musées participants.

La plateforme **Zinio** est toujours offerte aux abonnés. Elle permet de lire des magazines directement sur votre tablette. Rendez-vous sur le www.mabibliotheque.ca/capitale-mationale-et-chaudiere-appalaches et cliquez sur l'onglet Ressources numériques, puis sur Zinio. Vous y trouverez un tutoriel en format PDF. Il vous faut bien sûr avoir en main votre carte d'abonné de la bibliothèque.

Concours de desserts d'antan

A l'occasion de la journée des Sentiers de la Culture de Saint-Ferréol-les-Neiges qui se tiendra le 1^{er} octobre 2017, vous êtes invité(e)s à participer à notre concours de desserts d'antan.



Les participant(e)s recevront une carte cadeau de 20 \$ afin d'acheter les ingrédients nécessaires à leur recette. La recette devra être faite en 2 exemplaires qui seront servis en collation aux participants de la fête. Le(la) gagnant(e) recevra un prix pour l'excellence de son dessert. ATTENTION : seulement des desserts d'antan seront admissibles!

Seulement 10 places disponibles! Une fois votre recette choisie, appelez Lucie Paquet au 418-208-7985 pour vous inscrire. Les 10 premier(ère)s à s'inscrire seront les participant(e)s. Bonne Chance!

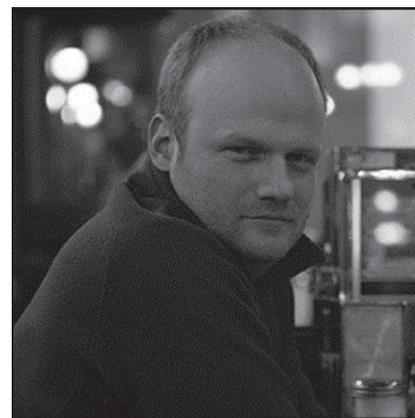
Venez rencontrer votre voisin aventurier

Monsieur Mathieu Meunier est un homme qui a un jour décidé de réaliser son rêve: descendre la côte ouest de Vancouver à la Terre de Feu en vélo.

« Outre les nuits passées abrié par un USA Today et les réveils dans l'arôme d'un café qui goûte la cenne noire, plusieurs obstacles se poseront sur son chemin, mais il trouvera sur cette route la réelle définition du mon liberté. »

- Extrait du livre "Un Vélo dans la tête" de Mathieu Meunier

Venez écouter le récit passionnant de ce grand voyage et discuter avec ce voisin qui habite ici à Saint-Ferréol-les-Neiges et qui a décidé un jour de faire le grand saut et de vivre pleinement ce rêve qui l'habitait.



Le jeudi 21 septembre

19 h 30 à la nouvelle salle du presbytère
Entrée gratuite. SVP, veuillez vous inscrire à la bibliothèque Aux Sources au 418-826-3540

Surveillez votre boîte postale et l'info-lettre de la municipalité pour connaître toute la programmation des conférences et des activités culturelles à venir





Nos suggestions de lecture

TREMBLAY, MICHEL : *Conversations avec un enfant curieux*

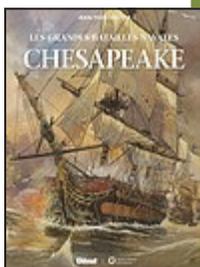
« Menés exclusivement en mode dialogué, ces récits pétillants d'innocence mettent en scène des interlocuteurs rivalisant de mauvaise foi, malgré l'affection manifeste qu'ils portent tous à l'enfant de la Grosse Femme. Conversations avec un enfant curieux constitue une leçon sur l'art du dialogue, par un maître de la conversation : de nouveaux bonbons assortis, saveurs exquises et bonheurs fondants. Plaisir assuré. »



Des nouvelles BD pour adultes :

DELITTE, JEAN-YVES : *Les grandes batailles navales, Chesapeake*

« Fin du XVIII^e siècle. Alors que les colonies anglaises d'Amérique, excédées par l'intransigeance de la couronne à les taxer toujours davantage, rêvent de liberté, le royaume de France se décide à prendre part officiellement au conflit aux côtés des insurgés. Missionné pour harceler les anglais dans les Antilles, l'amiral de Grasse au commandement d'une imposante flotte de guerre est appelé en renfort pour aider l'armée de George Washington et le contingent français aux ordres de Rochambeau dans la guerre qu'ils mènent tous deux aux troupes anglaises sur le territoire américain. Ils ont réussi à encercler les forces du général anglais Cornwallis dans Yorktown. Une importante victoire semble à portée de main, pourvu seulement que les anglais ne reçoivent pas des renforts par la mer. Celui qui deviendra maître des eaux dans la baie de Chesapeake contribuera immanquablement à la défaite d'un des protagonistes, Anglais ou patriotes américains et français. »



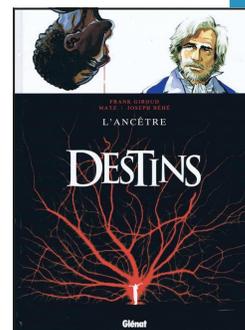
GIROUX, FRANK : *Destins, L'Ancêtre*

« Ellen Baker, ancienne criminelle reconvertie dans l'humanitaire, se voit confrontée à un dilemme cornélien auquel elle ne sait comment répondre.

À chaque fois que des choix cruciaux se présentent à elle, son destin se divise. Dans la vraie vie, chacun a l'obligation de choisir un chemin, sans moyen de retour ni connaissance des alternatives... Grâce à cette série, le lecteur aura la possibilité de découvrir toutes les vies d'Ellen.

Au fil des 14 tomes qui seront publiés durant ces deux prochaines années seront donc dévoilés 5 lignes de vie, 5 destins parallèles selon les choix faits par Ellen.

Avec en filigrane la question suivante : quelle influence nos choix ont-ils sur notre destin ? »



Et dans la littérature jeunesse :

VILLENEUVE, PIERRE-YVES : *Gamer, tome 4, Cheval de Troie*

« D'ailleurs, l'extension du populaire jeu vidéo n'a pas dévoilé tous ses secrets. Stargrrr et ses amis ont rejoint les FDT, les Forces de défenses terrestres, qui sont sous le commandement du général Kilpatrick. Grâce à elles, les joueurs ont maintenant accès à des armes plus puissantes qui leur seront d'une grande aide pour combattre les androïdes descendus du ciel. Partout sur la planète virtuelle, les joueurs font reculer l'envahisseur robotique. Un peu trop facilement, même. Les robots mijotent certainement une riposte, mais laquelle ? »





Collecte de sang

Le 14 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, 38 donateurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. Je tiens à remercier les bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite. Martin Pouliot.



Envoi du journal Le Sommet

Nous vous rappelons que les éditions de notre journal sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.saintferreollesneiges.qc.ca sous l'onglet journal municipal. Les propriétaires non résidents qui souhaitent recevoir le journal Le Sommet devront en aviser la municipalité par écrit ou par courriel à l'adresse info@saintferreollesneiges.qc.ca.



Inscriptions - loisirs automne

Via la plate-forme Qidigo

Résidents :

- Dès 8 h 30 le mardi 5 septembre jusqu'au vendredi 8 septembre 2017

Non-résidents :

- Dès le jeudi 7 septembre jusqu'au vendredi 8 septembre 2017

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en décembre :
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca